

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2015/n° 83/5.3/23.09/2

| Nombre des membres | | |
|--------------------|----------|-------------------------------------|
| En Exercice | Présents | Qui ont pris part à la délibération |
| 29 | 25 | 27 |

Date de la convocation : 10/09/2015

Date de l'affichage : 25/09/2015

OBJET :

**REMPLACEMENT D'UN ELU AU
COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE DE
TOURISME**

Rapporteur : Noémie CLAUDEL

En séance du 17 Avril 2014, le conseil municipal a élu les 7 membres du Comité Directeur de l'Office du Tourisme, conformément à l'article L 133-1 à 10 du Code du Tourisme

Ont donc été élus :

- Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Gilles TRAUJLET, Jean Claude CAMPOS, Olivier BERTRAND, Jean Claude BASCHIOU, Dominique DIAS.

Suite à la démission de Monsieur Dominique DIAS, en date du 18 avril 2014, son remplacement au sein du Comité Directeur de l'Office de Tourisme n'a pas été effectué.

Il est donc proposé de le remplacer.

Stéphane PIGNAN se porte candidat. Guillaume BER se porte candidat.

Le conseil municipal ayant à l'unanimité approuvé le fait de procéder à cette désignation par un vote à main levée.

Le vote ayant donné les résultats suivants :

- 20 voix pour désigner M. PIGNAN

- 5 voix pour désigner M. BER : Fabrice LABARRUSIAS (pr. Alexandra BONNET), Cédric BONATO (proc. Guillaume BER), Amandine JACINTO,

Le conseil municipal :

- désigne Stéphane PIGNAN, membre du comité directeur de l'Office de Tourisme.

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 25/09/2015

- date d'affichage : 25/09/2015